

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté du 30 juillet 2004 modifié fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 114-10 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : SASS1030844K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES		AGRÉMENTS	
MONA Michel	CGSS Martinique	BERNATAS Jean-Paul	CPAM Pau
PREVEL Stéphanie	CPAM Le Havre	BOUR Claude	CPAM Moselle
REMYON Clément	CPAM Chaumont	FAUCON Benoît	CPAM Alençon
TOURRANCHEAU Tanja	CPAM Bas-Rhin	LAUILHE Émilie	CPAM Mont-de-Marsan
		THINNES Corinne	CPAM Moselle
		WEISS Lucienne	CPAM Moselle